



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires  
Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

Commune de Botterens  
**1652 Villarbeney**

Service de la sécurité alimentaire et  
des affaires vétérinaires SAAV  
Amt für Lebensmittelsicherheit  
und Veterinärwesen LSVW



STS 0161

Laboratoire

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 80 00

www.fr.ch/saav

Courriel: saav-cc@fr.ch

## COPIE

Givisiez, le 18 juillet 2024

## RAPPORT D'ANALYSE

V 1

N° de dossier : 24-FR-25029

### CONTEXTE

But du contrôle : Vérification de la conformité d'une installation après travaux / Eau potable / Commune de Botterens  
Prélèvement du : 15.07.2024 Effectué par : Monsieur Robert RUFFIEUX Date arrivée : 15.07.2024  
Météo des dernières 24 heures: sec  
Météo 2-5 jours avant le prélèvement: sec

### RÉSULTATS



N° d'échantillon :24-79653 - Eau potable après le traitement

Secteur : 050 - Captage de source Les Baulmes  
Lieu de prélèvement : 02 - sources les Baulmes, réservoir Les Baulmes, arrivée sources, après UV, Route des Baumes 72n, Villarbeney  
Statut de distribution : Temporairement hors service

### Analyses physico-chimiques

| Méthode-N°      | Paramètre                       | Unité | Résultat   | Norme    |
|-----------------|---------------------------------|-------|------------|----------|
| FR-LC-M-537-018 | Conductivité électrique (20 °C) | µS/cm | 375 ± 8    |          |
| FR-LC-M-537-112 | Turbidité                       | UT/F  | 0.5 ± 0.03 | max. 1.0 |

### Analyses microbiologiques

| Méthode-N°      | Paramètre                  | Unité      | Résultat | Norme  |
|-----------------|----------------------------|------------|----------|--------|
| FR-LB-M-530-004 | Germes aérobies mésophiles | UFC/ml     | 5        |        |
| FR-LB-M-530-008 | Escherichia coli           | UFC/100 ml | 0        | max. 0 |
| FR-LB-M-530-011 | Enterococcus spp.          | UFC/100 ml | 0        | max. 0 |

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

M: Valeur directive

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés.

### ÉMOLUMENTS

Les émoluments vous sont facturés conformément aux dispositions de l'ordonnance du 19 août 2014 fixant le tarif des frais du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OFSAAV, RSF 821.30.16). La facture fait l'objet d'un document séparé.

Xavier GUILLAUME  
Chimiste cantonal

Ce rapport a été produit par voie électronique et est valable sans signature

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

Original à : Commune de Botterens, Route de Villarbeney 11, 1652 Villarbeney